

Courriel n° 25

----- Message transféré -----

**Sujet** :enquête publique

**Date** :Sat, 2 Jan 2021 08:23:23 +0000

**De** :julien c <[ju\\_3010@hotmail.com](mailto:ju_3010@hotmail.com)>

**Pour** :[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com) <[mairie.le.saint@gmail.com](mailto:mairie.le.saint@gmail.com)>

bonjour

ci-joint, une lettre à l'attention de madame LE DU.

cordialement

Julien CLOIREC

M CLOIREC Julien

Kerloch

29300 Mellac

Le 02/01/2021,

Madame Le Du,

En cours d'installation sur la commune de Le saint, j'apprends le projet de renouvellement et d'extension de la carrière de Guernanbigot. A la lecture des éléments fournis par le groupe Pigeon, on ne peut que constater l'absence de retombées économiques pour la commune et Roi Morvan Communauté, pas de valeur ajoutée non plus en terme de création d'emplois. Par contre les conséquences qu'aurait un tel projet en terme de nuisances pour les riverains sont considérables : bruit, poussières, trafic important de camions sur une route trop étroite pour garantir la sécurité de tous. Au delà de ces conséquences directes pour les riverains, je tiens à préciser que cela me paraît aberrant de permettre le développement d'une seule et unique entreprise au détriment de l'attrait de cette zone dotée de nombreux atouts tels que ses chemins de randonnée, un centre équestre , présence de gîtes et chambres d'hôtes , tout y est pour le développement du tourisme. Le projet de réhabilitation du bourg de Le Saint marque bien la volonté de redéployer l'attrait de ce type de petites communes, l'image que véhiculerait la présence d'une activité de granulats de carrière serait contre productive.

Julien CLOIREC